



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 32650742

Exemplaire conservé par le centre

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		18/03/2026		26301814	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillances majeures : 1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé AVG, AVD 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé G, D 4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) D 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD 6.2.13.c.2. AUTRES OUVRANTS : Ouvrant, charnière, serrure ou gâche manquants ou mal fixés AR 7.1.2.b.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée : coupure ou signes de distension D Défaillances mineures : 1.1.13.d.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Faisceau électrique du témoin d'usure déconnecté ou détérioré AVG 4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) G 4.6.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE) : Glace défectueuse ARG 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD, D 6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux 6.2.6.a.1. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires) AVD 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG, AVD 7.1.2.b.1. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée D 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380 Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 25/05/2020 : 82864 km / 14/12/2022 : 134010 km / 10/04/2024 : 165907 km / 10/04/2025 : 182505 km			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
17/05/2026					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S062T100					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLAUTO					
(3) COORDONNÉES : AVENUE GEORGES WASHINGTON 62400 BETHUNE Tél : 0321020210 - Fax : 0321021818					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 062T1236					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
EB-610-SC (F)		05/06/2020		27/04/2016	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		MASTER			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF1MAA2RC55144173		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10RENT450A262		GO			
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
202268					
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :			
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					
EB-610-SC CT:17/05/2026 N° D'AGRÈMENT : S062T100 N° SÉRIE : VF1MAA2RC55144173 N° D'IMPRIMÉ : T32650742 S062T100 26301814 XXXXXXXXXX					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+3.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		5 %		11 %	
Forces verticales :		1282 daN		934 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		417 daN	440 daN	309 daN	326 daN
Déséquilibre (<20%) :		6 %		6 %	
Forces de freinage (efficacité) :		417 daN	440 daN	309 daN	326 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		67 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		23 %			
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.51 m-1)		C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :		-2.2 %		-1.9 %	